

magazine eandis

VOTRE GUIDE DE L'ÉNERGIE

België-Belgique
P.B. - P.P.
B - 5469

Février 2008

05

'JE LE FAIS POUR LE CLIMAT'

Frank Deboosere

ITINÉRAIRE DU COURANT

PRIMES POUR L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

DOSSIER PRATIQUE URE

Comment isoler votre toiture?

Gagnez l'isolation de votre toiture!





Très bonne santé!

L'année 2008 est déjà bien entamée. Ces derniers mois ont vu défiler leur cortège de bonnes résolutions, de vœux sincères et de sages intentions. En tête des préoccupations: la santé. 'C'est tout de même le principal.'

Le magazine Eandis vous souhaite à son tour une merveilleuse année 2008 et une excellente santé.

Malgré tout, dans les années à venir, ces vœux ne suffiront peut-être plus à nous garantir la santé. Il nous faudra peut-être souhaiter de vivre dans 'un environnement moins pollué'.

En effet, notre environnement ne se porte pas au mieux. Même les optimistes d'hier ne s'y trompent plus: notre Terre se réchauffe, non sans conséquences.

Les problèmes environnementaux ne doivent pas nous laisser indifférents. Nous devons absolument nous atteler à les résoudre. Ne pas les remettre à plus tard, ne pas les laisser aux autres, mais les gérer nous-mêmes avec énergie et rationalité. 'Nous devons montrer l'exemple', comme le suggère Monsieur Météo Frank Deboosere dans ce numéro. 'Finis les beaux discours, à présent il faut agir.'

Nous savons que vous, chers lecteurs, n'êtes pas insensibles à cette question. Vous avez manifesté votre volonté d'en savoir plus quant aux méthodes d'économiser l'énergie. Dès lors chaque numéro renferme des astuces et des suggestions, voire un dossier complet. Nous vous donnons des conseils avisés qui vous permettent de ren-

dre service à l'environnement, mais aussi à votre portefeuille.

Le présent numéro fait la part belle à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Vous y trouvez un dossier consacré à l'isolation de toiture, un article sur les chaudières à condensation, une présentation des primes URE (utilisation rationnelle de l'énergie) et une interview de Frank Deboosere.

En outre, nous vous présentons une équipe de spécialistes d'Eandis, en l'occurrence des techniciens de raccordement. Nous vous expliquons également comment le courant, une énergie à laquelle nous sommes tellement habitués, arrive jusqu'à nos prises. Enfin, nous vous prodiguons quelques conseils à appliquer en cas de panne de courant.

Sans oublier notre concours. N'hésitez pas à y participer. Il serait dommage de passer à côté d'une isolation gratuite de votre toiture.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà, outre une très bonne santé et un environnement plus sain, une agréable lecture de ce nouveau magazine Eandis.

04



15



11



18



07



04

Couvre-toit !

Chauffer son habitation coûte cher. Dès lors, il est hors de question de laisser s'échapper la chaleur. Une bonne isolation est essentielle, en commençant par la toiture. Notre dossier pratique URE vous dit comment vous y prendre.

07

De la centrale à la prise

Disposer de l'électricité à la maison semble tellement naturel qu'on ne se pose jamais de question à son sujet. D'où provient cette électricité ? Comment arrive-t-elle jusque chez vous ? Tout ce qu'il faut savoir concernant ce vaste réseau électrique omniprésent.

11

Chronique d'un raccordement

Qui sont les collaborateurs d'Eandis et quelle est leur mission? Un reporter du magazine Eandis a accompagné une équipe chargée des raccordements.

15

La chaudière à condensation au gaz naturel: un must

La chaudière à condensation en quatre questions-réponses. Elle est à la fois intéressante pour votre budget et respectueuse de l'environnement. Dans une habitation correctement isolée, elle peut vous faire économiser jusqu'à 30 %.

18

Entretien avec Frank Deboosere

Notre série 'Je le fais pour le climat' consiste en divers entretiens avec un présentateur ou une présentatrice de la météo. Que fait-il/elle pour préserver notre climat ? Valeur sûre de la VRT, Frank Deboosere s'y colle le premier.

09 Concours

Gagnez l'isolation de votre toiture!

10 Les gagnants de notre concours précédent

Les bonnes réponses aux questions de notre concours précédent, ainsi que le nom des heureux gagnants.

14 Comment demander un raccordement?

Dans nos bureaux d'accueil, nous vous accompagnons dans vos démarches. Toutefois, il vous est loisible de régler votre raccordement via notre site Internet.

16 Que faire en cas de coupure d'électricité?

Il peut arriver, pour de multiples raisons, que votre habitation soit totalement privée d'électricité. Avant de demander de l'aide, il est préférable que vous vérifiez d'abord votre installation électrique domestique. Cela vous évitera des frais inutiles.

17 Primes pour l'utilisation rationnelle de l'énergie

En 2008, les gestionnaires de réseau de distribution et Eandis remettent le couvert et octroient des primes attrayantes pour les investissements en matière de solutions peu énergivores. Un aperçu.

20 Eandis, plus proche que vous ne le pensiez

Toute la clarté sur ce que fait Eandis et sur les différentes manières de nous contacter.

24 Offres d'emploi chez Eandis

Depuis la création de l'entreprise le 30 mars 2006, nous avons déjà accueilli plus de 600 nouveaux collègues. En 2008, nous souhaitons recruter quelque 400 collaborateurs supplémentaires. Intéressé ?



Couvre-toit!

Dans une habitation traditionnelle, 60 % de l'énergie consommée est destinée au chauffage. Nous connaissons tous le budget que cela représente, au grand dam de notre portefeuille. Aussi, veillez à ne pas gaspiller la chaleur produite pour votre confort intérieur et optez pour une bonne isolation. Soyez particulièrement attentif aux étages, car une toiture mal isolée peut faire partir un tiers de votre facture énergétique en fumée. Dans le cas d'une nouvelle construction, les solutions d'isolation qui s'offrent à vous sont plus nombreuses que lors d'une rénovation. Toutefois, il est toujours indispensable de pouvoir compter sur une isolation correcte de sa toiture, y compris dans une habitation existante. Avec à la clé, une économie annuelle pouvant atteindre 10 000 kWh (pour une toiture de 100 m²), soit quelque 400 euros par an.

Les travaux d'isolation doivent être exécutés avec minutie et dans les règles de l'art. À confier à un professionnel ou à un bricoleur averti, donc. Nous vous présentons ci-dessous quelques conseils et nous nous penchons sur la meilleure façon de procéder pour isoler la toiture à versants d'une habitation existante.

LA CHALEUR MONTE. NE LA LAISSEZ PAS S'ÉCHAPPER!

S'il existe des différences de température dans l'habitation, un flux de chaleur se produit, toujours en direction de l'endroit le plus frais. Sous la forme de chaleur, de l'énergie se déplace donc depuis l'espace chaud vers l'espace plus froid. Pour contrer ce phénomène et limiter ainsi les déper-

ditions de chaleur, on met en œuvre un matériau isolant, car ce dernier est un mauvais conducteur de chaleur. Outre une isolation des murs, des fenêtres et du sol, l'isolation de la toiture revêt une importance essentielle. L'isolation qui convient le mieux à votre toiture dépendra du type de toiture, des matériaux choisis et de la manière dont ceux-ci sont mis en place.

De bons matériaux, bien installés

Outre le type de matériau choisi, son épaisseur est de la plus grande importance. En effet, plus le matériau est épais et plus sa capacité isolante est élevée. Veillez donc à atteindre une résistance thermique (valeur R) de minimum 3 m²K/W, et assurez-vous que le matériau est installé correctement, car dans le cas contraire, tous vos efforts seraient vains.

Certains matériaux isolent mieux que d'autres. Ainsi, les panneaux synthétiques possèdent une valeur isolante supérieure à celle de la laine minérale. De même, parmi ce type de matériau, les panneaux en PIR (polyisocyanurate) offrent la meilleure valeur d'isolation, devant ceux en PUR (polyuréthane), en XPS (polystyrène extrudé) et en EPS (polystyrène expansé, mieux connu sous l'appellation 'frigo-lite'). Vous pouvez également porter votre choix sur des matériaux bio-écologiques.

Vous trouverez davantage de renseignements concernant les matériaux d'isolation sur www.ubatc.be ou sur www.vibe.be.

COMMENT ISOLER LA TOITURE À VERSANTS D'UNE HABITATION EXISTANTE?

- Si vous souhaitez transformer le grenier d'une habitation existante en une pièce de vie, vous pouvez isoler la toiture du côté intérieur.
- Si vous n'utilisez pas le grenier comme pièce de vie ou si vous l'utilisez uniquement comme local de stockage, il n'est pas, à strictement parler, nécessaire d'isoler la toiture. Vous pouvez vous contenter d'isoler son plancher. De cette façon, vous séparerez les pièces de vie du grenier.

■ Isolation de la toiture du côté intérieur

ISOLATION ENTRE LES CHEVRONS

▶ À l'aide de panneaux isolants (semi-)rigides

ÉTAPE N° 1

Comblez l'espace situé entre les chevrons au moyen de matériau isolant. Pour ce faire, posez des panneaux semi-rigides de **laine de roche** (minimum 12 cm) ou de panneaux rigides de **polyuréthane** (minimum 8 cm) ou **polystyrène** (minimum 12 cm).



ÉTAPE N° 2

Placez un écran d'air ou un pare-vapeur (cf. encadré) sur la face intérieure de cette couche d'isolant (c.-à-d. côté grenier). Ce dernier empêchera l'humidité (par exemple d'une salle de bains) de s'infiltrer dans l'isolation et d'en faire baisser la valeur isolante.



ÉTAPE N° 3

Recouvrez l'ensemble des joints à l'aide d'un ruban adhésif spécial afin d'assurer l'étanchéité du pare-vapeur. Évitez de laisser des ouvertures entre les chevrons et le matériau isolant.

▶ À l'aide d'un matelas de laine de roche ou de laine de verre

ÉTAPE N° 1

Idéalement, le matelas à languettes sera équipé d'un pare-vapeur en papier ou aluminium qui sera placé côté grenier. Vous agraferez ou clouerez les bandes d'isolant

sur la face inférieure des chevrons (jamais sur leurs faces latérales) ou sur un lattis. Il est donc préférable de choisir un matelas d'une largeur d'un à deux centimètres supérieure à la distance entre les chevrons. Veillez à ce que le matériau isolant soit placé tout contre les chevrons et qu'aucune ouverture ne subsiste.



ÉTAPE N° 2

Recouvrez l'ensemble des joints à l'aide d'un ruban adhésif spécial afin d'assurer l'étanchéité du pare-vapeur.

ISOLATION TRANSVERSALE SUR LES CHEVRONS

Si l'espace entre les chevrons verticaux n'est pas suffisamment profond, vous pouvez apposer une couche d'isolation supplémentaire. Pour ce faire, fixez des lattes horizontalement sur les chevrons et placez l'isolation entre celles-ci. Veillez à ce que le pare-vapeur se trouve côté grenier et non pas entre les deux couches d'isolation.

Écran d'air ou pare-vapeur?

L'écran d'air

La qualité de l'isolation repose sur un placement hermétique. En effet, si des courants d'air peuvent passer entre le matériau isolant et la toiture, vous subirez des déperditions calorifiques et l'isolation perdra en efficacité. Vous pouvez poser un film-écran contre le matériau isolant, à nouveau sans laisser de place aux courants d'air. De plus en plus souvent, toutefois, les matériaux d'isolation sont systématiquement pourvus d'un tel écran d'air qui vous facilite la tâche.

Le pare-vapeur

Il n'y a pas lieu de placer un pare-vapeur partout, mais uniquement au-dessus des endroits chauds et humides comme la salle de bains. Cet écran sera toujours placé du côté chauffé. En effet, l'humidité ne peut en aucun cas entrer en contact avec l'isolation, car une isolation humide perd toute utilité. Ce pare-vapeur est constitué des mêmes matériaux que l'écran d'air, mais remplit une autre fonction. Il sert à retenir l'air humide du côté intérieur, afin qu'aucune condensation ne se forme du côté froid de la toiture.

■ Vous isolez le sol de votre grenier

Il est plus aisé et moins cher d'isoler le sol de votre grenier que la totalité de la toiture. Cependant, pesez minutieusement le pour et le contre de l'opération. En effet, êtes-vous absolument sûr que vous n'allez pas devoir transformer le grenier en pièce de vie dès l'an prochain ? Et puis, le jour où vous déciderez de vendre votre habitation, l'isolation de la toiture est un argument bien plus parlant.

ÉTAPE N° 1

Placez une épaisse couche de matériau isolant sur le sol du grenier. Vous installerez cette isolation soit directement sur le sol de la pièce (en cas de structure de plancher plus massive) ou entre les madriers (en cas de structure de plancher en bois). De cette manière, la chaleur des pièces situées en dessous ne pourra s'échapper. Ici aussi, il vous faudra placer un pare-vapeur, surtout si le plancher est en bois. Évitez les ponts thermiques en veillant à ce que la trappe du grenier soit isolée. Pour ce qui est des matériaux, vous pouvez utiliser des panneaux de laine de roche minérale ou des panneaux rigides.



ÉTAPE N° 2

Recouvrez le matériau isolant de panneaux (de bois), afin de pouvoir vous déplacer sur le sol du grenier sans endommager l'isolation.



Une isolation correcte ...

- procure un confort intérieur accru sans le moindre souci: moins besoin de chauffer en hiver, moins besoin de rafraîchir la maison en été.
- passe inaperçue dans votre intérieur mais se remarque sur votre facture énergétique.
- permet à votre habitation de gagner en valeur.
- est recommandable en toutes circonstances, que vous construisiez à neuf ou rénoviez.
- représente un investissement unique et durable.

ÉGALEMENT BON À SAVOIR ...

Le matériau isolant et l'écran d'air ou le pare-vapeur doivent-ils réellement être placés de façon hermétique?

Oui. Une couche d'isolation doit toujours être continue et former un tout. Dans le cas contraire, vous vous exposez à des risques de courant d'air, de variations de température, de condensation, ainsi que de ponts thermiques. Très important: l'écran d'air ne peut présenter aucune déchirure ni trou. Il en va de même pour le pare-vapeur. Pour cette raison, songez toujours à soigneusement recouvrir les joints. Les câbles électriques doivent passer par l'espace prévu à cet effet entre la finition intérieure et le pare-vapeur ou l'écran d'air, de façon à ne jamais vous contraindre à percer l'isolation. De la même manière, il est déconseillé d'opter pour des spots d'éclairage intégrés dans une toiture isolée, si dans ce cas, le revêtement d'isolation et le pare-vapeur doivent être percés. Vous veillerez donc toujours à ce que le matériau d'isolation et l'écran d'air soient parfaitement assemblés.

Une isolation trop importante peut-elle générer moisissure ou condensation?

Moisissures et problèmes de condensation ne résultent pas d'une isolation trop importante, mais bien d'une isolation trop faible ou mal placée. Prévoyez donc un maximum d'isolation, mais veillez à la placer dans les règles de l'art. L'isolation est bien plus que le comblement hermétique des moindres fissures et interstices, sans tenir compte de l'aération. L'obtention d'un climat sain au cœur de l'habitation doit pouvoir s'appuyer sur la ventilation et l'aération. Cela s'effectue par un apport d'air frais et l'évacuation de l'air intérieur vicié et de l'humidité inhérente à l'habitation. En fait, la respiration, les lessives et la cuisine sont autant d'activités quotidiennes qui génèrent de l'humidité au cœur de votre habitation: quelque 10 à 20 litres d'eau par jour... Grâce à une isolation correcte, vous évacuez l'humidité vers l'extérieur et évitez ainsi que l'air ambiant soit trop humide. C'est en effet cette humidité qui est à l'origine de la condensation et de la moisissure qui rendent l'atmosphère de votre habitation humide et malsaine. Afin d'assurer une ventilation correcte, vous installerez des grilles d'aération réglables sur les portes et fenêtres extérieures, en particulier dans les pièces comme la cuisine, la salle de bains et la buanderie. Par ailleurs, il existe des systèmes de ventilation avec récupération de l'énergie. Ceux-ci récupèrent la chaleur et l'utilisent afin de chauffer l'air frais entrant.

SONGEZ À DEMANDER VOTRE PRIME!

- ▶ 4 euros par mètre carré d'isolation pour la toiture (en cas de placement par un professionnel)
- ▶ 2 euros par mètre carré d'isolation (en cas de placement par vos soins).

Ces montants sont uniquement valables pour les habitations existantes (raccordées depuis minimum 10 ans au réseau électrique).

PLUS D'INFOS CONCERNANT LES PRIMES URE À LA PAGE 17.



Une seule pression sur un interrupteur et la lumière s'allume. Branchez le fer à repasser, la foreuse et l'ordinateur sur une prise, et tous se mettent en marche. Vous n'êtes pas sans savoir que ce courant provient du réseau. Mais comment y parvient-il ? Acheminé par des lignes à haute tension, il passe par des ramifications, des postes de transformation et des cabines, avant d'arriver dans les maisons ou les entreprises. Il parcourt un réseau électrique qui s'apparente à une véritable toile d'araignée.

ITINÉRAIRE DU COURANT

Le courant peut être généré à l'échelle locale, mais à l'heure actuelle, ce sont les grandes centrales électriques qui produisent l'essentiel du courant dont les entreprises et les foyers ont besoin chaque jour. Les centrales de pointe viennent prêter main-forte aux autres aux heures auxquelles la demande est la plus importante, à savoir le matin au réveil et le soir après le travail.

Le courant parvient aux maisons via un réseau très étendu d'installations haute, moyenne et basse tension. Avant que le courant n'arrive chez vous, la tension subit diverses modifications ou 'transformations'. Ces dernières s'effectuent par l'intermédiaire de transformateurs capables de diminuer ou d'augmenter la tension. Prenons un exemple. Si, à sa sortie de la centrale électrique, la tension du courant se situe entre 10 kV et 30 kV (1 kV, kilovolt, est égal à 1 000 volts), les transformateurs vont l'augmenter à 380 kV, 220 kV ou encore 150 kV. En effet, c'est la meilleure façon de transporter de grandes quantités d'électricité en évitant les pertes d'énergie en chemin. Caractéristique des lignes à haute tension: les grands pylônes électriques.

Il est très dangereux et fortement déconseillé de s'alimenter directement en courant à haute tension. C'est pourquoi la tension est systématiquement abaissée pour atteindre le niveau nécessaire au consommateur (basse tension), soit 230 ou 400 volts.

UN GRAND RÉSEAU ÉLECTRIQUE UNIQUE

Le réseau électrique se compose de lignes aériennes, de câbles souterrains, de stations de distribution, de cabines et de postes de transformation. Ces derniers constituent les nœuds du réseau, car c'est là que l'énergie est transformée. Les réseaux d'une capacité comprise entre 380 kV et 150 kV s'appellent 'réseaux de transmission', ceux présentant une tension égale ou inférieure à 70 kV, 'réseaux de distribution'.

Le réseau de transmission d'une capacité de 380 kV constitue la colonne vertébrale du réseau belge et des échanges internationaux en Europe. Les grandes centrales belges, notamment Doel et Tihange, ainsi que la centrale hydro-électrique de Coo sont raccordées à ce réseau.

Les liaisons à 220 kV et à 150 kV acheminent l'électricité vers les grandes infrastructures et les gros centres de consommation. Elles assurent avant tout l'approvisionnement en électricité à l'intérieur du pays. Quelques gros consommateurs industriels sont directement raccordés au réseau haute tension.

Passons maintenant aux réseaux de transmission locaux et à la répartition vers les points d'injection des réseaux de distribution. Il existe des liaisons à 70 kV ou à 36 kV. Le réseau à 70 kV et celui à 36 kV sont également approvisionnés en électricité par des unités de production plus petites (par exemple la cogénération).

Les gagnants de notre concours précédent

Voici les bonnes réponses aux questions de notre précédent concours:

- Une 'maison passive' possède un niveau de performance énergétique de : **maximum E 30**.
- Je songe à faire remplacer mes anciens châssis par du vitrage à haut rendement. Ce faisant, je devrai remplacer 30 m² de vitrage. Je reçois de mon gestionnaire de réseau de distribution (via Eandis) une prime de : **10 euros par mètre carré, soit 300 euros**.
- Durant la saison froide, je règle mon thermostat un degré plus bas. Cela me fait réaliser une économie d'énergie annuelle de : **5 à 7 %**.
- Lorsque je remplace mes lampes à incandescence de 60 watts par des lampes économiques de 11 watts, je conserve la même luminosité. Toutefois, je consomme moins d'énergie. En fait : **5 fois moins**.

Question subsidiaire: la température maximale enregistrée à Uccle le 11 novembre 2007 s'élevait à : **11,6 °C**.

Remporte une chaudière murale à condensation au gaz naturel : **Isabelle Muys** de Leuven

Remportent un chargeur solaire pour gsm : **Jurgen De Roest** de Beernem et **Ferdinand Eembeek** d'Erps-Kwerps

Remportent une lampe de poche à dynamo : **Jozef Ingelaere** de Furnes (Veurne), **Helga Poppeliers** de Deurne et **Jan Meulders** de Brecht.

Saskia et Paul à la télé. A voir absolument!

Chaque semaine, vous pouvez suivre sur les chaînes régionales les aventures hilarantes de Saskia et Paul, un couple qui veut tout savoir sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les primes URE.

Après chaque épisode, les téléspectateurs peuvent participer à un concours et gagner un appareil ménager économique en énergie. Les horaires d'émission sur les différentes chaînes régionales se trouvent sur le site www.eandis.be > Client résidentiel > Utilisation rationnelle de l'énergie.



■ Questionnaire

Lisez attentivement le magazine Eandis et répondez aux questions. Pour chacune d'elles, cochez la bonne réponse. Bonne chance!

- L'isolation de toiture nécessite-t-elle un écran d'air?
 Oui Non
- Une bonne isolation de toiture (pour un toit de 100 m²) permet de réaliser une économie annuelle de ...
 200 euros 400 euros
- Je souhaite remplacer ma chaudière actuelle par une chaudière à condensation au gaz. Quelle prime m'accordera mon gestionnaire de réseau de distribution (via Eandis)?
 115 euros 125 euros
- Sous quel nom le polystyrène expansé est-il plus connu?
 Fridolite Frigolite

■ Question subsidiaire

Combien de formulaires de demande de prime pour une chaudière à condensation au gaz naturel recevrons-nous le 29 février 2008? formulaires de demande de prime.

Vous trouverez les réponses et le nom des gagnants de ce concours dans le prochain magazine Eandis.

EANDIS AU FIL DES JOURS



Chronique d'un raccordement

Votre nouvelle habitation doit être raccordée au réseau électrique, votre compteur de gaz doit être déplacé ou encore vous souhaitez obtenir un renforcement de votre compteur électrique: quel que soit le cas de figure, Eandis vous envoie une équipe d'agents de terrain. Le magazine Eandis leur a emboîté le pas le temps d'une matinée.

11 janvier 2008. Nous avons rendez-vous à 7h30 avec une équipe de trois personnes: Kevin et Tom, agents d'Eandis chargés des raccordements, ainsi que Dave, terrassier d'un sous-traitant. Le lieu? Une maison de rangée en cours de rénovation dans la banlieue anversoise. La tâche? Déplacer le raccordement au gaz et le compteur électrique, à la demande du client.

Kevin (22 ans) est à la tête de l'équipe. Jeune homme sportif, il possède trois ans et demi d'expérience chez Eandis. À l'école, il a tout d'abord opté pour l'électronique, avant de passer à l'électricité. Il est arrivé chez Eandis suite à une annonce et au terme d'un contact téléphonique avec son futur employeur. Pour l'espace d'un trimestre, Kevin est le 'parrain' de Tom (19 ans), entré en service il y a quatre mois à peine. Tous deux aiment leur métier: un travail varié, souvent en plein air et impliquant de nombreux contacts humains. Le troisième compare se nomme Dave, un externe travaillant depuis près de quatre ans pour le compte d'Eandis. C'est lui qui ouvre les trottoirs au gré des demandes. L'équipe s'attaque tout d'abord au raccordement au gaz naturel. Ce dernier doit

être déplacé d'un bon mètre sur la droite, tandis que l'ancien compteur et le raccordement existant disparaîtront.

■ **7h45** Armé d'une masse et d'un pied-de-biche, Dave entame les débats et ôte les clinkers de la chaussée, pour ensuite creuser une 'fouille' qui accueillera le nouveau raccordement. Pour atteindre la conduite de gaz naturel à basse pression, il s'agit de creuser profondément. Heureusement, notre équipe dispose d'un dossier détaillé renseignant l'emplacement des conduites, la description précise des travaux à effectuer, le matériel à disposition, etc. De toute façon, ces hommes expérimentés trouvent toujours rapidement la conduite recherchée.

■ **8h05** La conduite de gaz est mise au jour. C'est une canalisation en matière plastique. C'est une bonne chose. C'est un matériau moderne qui permet un soudage électrique. C'est même un jeu d'enfant, puisque les raccords comportent toujours une résistance. Si vous la placez sous tension électrique, elle s'échauffe et fond pour assurer l'étanchéité. Souvent, les anciennes conduites sont constituées d'autres matériaux. Le travail s'avère alors plus délicat. Tom se chargera du nouveau raccordement, sous l'œil attentif de son 'parrain'. Pour sa part, Kevin assure la préparation des travaux nécessaires à l'intérieur de l'habitation en vue de l'installation du nouveau compteur de gaz. Enfin, Dave entame une seconde excavation pour pouvoir débrancher l'ancien raccordement au gaz naturel. Le chantier est soigneusement signalé: des

trépieds équipés de triangles indiquant la présence d'un danger, en amont et en aval de l'emplacement, des cônes disposés alentour: les piétons et cyclistes ne peuvent ignorer leur présence. Rien de plus normal, car chez Eandis la sécurité prime.

■ **8h10** Tom s'en va chercher un coude en acier dans la camionnette qui était garée à bonne distance. À quelques mètres à peine, une splendide place de parking vient finalement de se libérer. Kevin s'empresse de se l'approprier. Il reçoit un dix sur dix pour sa conduite en marche arrière.

■ **8h20** Hésitante, une voisine demande s'il n'y a aucun danger avec le gaz. Dave la rassure. Son travail dans la seconde tranchée a déjà bien avancé. Il est facile d'y travailler, car le sol est meuble et ne comporte que peu de pierres. Il arrive que les terres doivent également être évacuées comme déchet de chantier. Pour sa part, Dave s'accommode de tous les types de sol.

■ **8h25** La tâche de Tom requiert de multiples précautions. Il est exclu de provoquer une fuite de gaz. Au fond du trou, il continue à dégager la conduite afin de la préparer pour le nouveau raccordement à venir. Par-dessus tout, il doit veiller à nettoyer et dégraisser tous les

raccordements existants, puis à les étanchéiser par soudure. Il apposera ensuite, sur chaque soudure refroidie, un autocollant d'identification reprenant ses données personnelles. Celui-ci permettra de connaître ultérieurement l'équipe qui s'est chargée de ce chantier. Enfin, un ruban plastique de couleur vive portant la mention 'Conduite de gaz' est placé au-dessus, avant que tout ne disparaisse sous le sable.

■ **8h40** Dans la seconde cavité, le raccordement existant est accessible. Dave le débranche. Entre-temps, Kevin avance dans l'installation du nouveau compteur. Les conduites sont fixées et l'emplacement du nouveau compteur est préparé comme il se doit. Il reste à veiller à ce que le nouveau raccordement électrique à venir ne passe pas au-dessus de l'amenée de gaz, car cela est interdit. En cas de fuite en effet, il faut savoir que le gaz s'échappe vers le haut ...

■ **9h15** À l'extérieur du second trou, Dave se frotte les mains. Tout est à présent parfaitement refermé, damé et repavé. Viendra ensuite le tour de la première cavité, avant de pouvoir prendre la direction de son chantier suivant, un raccordement au gaz pour une nouvelle construction.

■ **9h30** Le nouveau raccordement est prêt, mais n'a pas encore été testé. Kevin entame la vérification de son étanchéité. Le nouvel équipement est mis sous pression en y injectant de l'air comprimé, une dizaine de minutes au moins. Kevin effectue le test durant une bonne vingtaine de minutes. Verdict ? La pression demeure identique. La conduite de gaz peut à présent être percée et le raccordement purgé. Le premier trou peut être comblé. Dave achèvera le travail. En principe, un trou peut rester ouvert durant cinq jours, mais cela n'est guère du goût de notre équipe. Ils préfèrent reboucher le site dès l'achèvement des travaux. Tout désagrément est ainsi évité et la sécurité est assurée.

■ **10h00** Reste à présent à fixer le nouveau compteur de gaz et déplacer le coffret électrique. Un travail qui revient à Kevin, assisté de Tom. Kevin sort tous les équipements de protection individuelle prévus à cet effet, comme les gants isolants et le masque. En effet, il va devoir manipuler un câble d'alimentation avec une tension de 400 volts, car l'alimentation électrique de la rue ne sera pas coupée. En premier lieu, il s'agit de couper l'ensemble du circuit, puis d'ôter le compteur, de débrancher le câble d'alimentation et d'en isoler correctement les extrémités à l'aide d'un manchon ignifuge. Toutefois, le travail est loin d'être terminé, car le câble d'alimentation qui fait tout de même quatre centimètres de diamètre, se loge en boucle ... dans le mur proprement dit. Inutile d'insister et de tirer en tous

sens, il ne bouge pas d'un pouce. Il s'agit dès lors de s'aménager l'espace nécessaire, mais prudence, car la nouvelle façade doit rester intacte ... Kevin inspecte, palpe, sollicite le câble, le pousse, le tire ...

■ **11h25** Le câble finit par bouger, enfin. Mieux encore, en tirant encore quelque peu, il se laisse extraire du mur en parfait état. Il est comme neuf et il n'y aura pas lieu de prévoir un nouveau raccordement. Une belle économie de temps et, donc, d'argent. Kevin et Tom remplacent l'ancien boîtier métallique par un nouveau modèle en plastique et refixent soigneusement le tout. Il reste à fixer le raccordement au compteur, à son nouvel emplacement, en toute sécurité, et l'équipe pourra plier bagage.

■ **11h45** Les travaux sont terminés. Arrivé entre-temps sur le chantier, le chef d'équipe Marc constate que la mission a été accomplie à 100 % et largement dans le délai imparti.

■ **12h15** Le trottoir est refermé, tout est en ordre. Bref, le client peut poursuivre ses travaux de rénovation. L'heure est venue pour nous de prendre congé de notre équipe. Pour le bouquet final, Dave trouve toujours le bon mot: *'Et c'est pour quand votre papier ? Ah, en février. Tant mieux. Je pourrai le montrer à ma femme, elle qui croit tout le temps que je ne fais pas grand-chose de mes journées.'*

Nous sommes heureux d'avoir pu apporter une solution à son problème ...



7h45



8h05



8h10



8h25



8h40



9h15



10h00



11h25



Comment demander un raccordement?

Eandis est à votre disposition pour toute demande de nouveau raccordement au réseau de distribution d'électricité ou de gaz naturel, ainsi que pour toute modification (renforcement, déplacement) d'un branchement existant. Vous pouvez introduire votre **demande** de plusieurs façons:

- en complétant le formulaire électronique disponible sur www.eandis.be > Client résidentiel (ou Client professionnel) > Raccordements;
- en appelant le n° **078 35 35 34**
- en vous rendant dans l'un de nos **bureaux d'accueil**. Vous trouverez leurs adresses dans le présent magazine Eandis à la page 23.

Sur notre site Internet, vous pouvez également télécharger des brochures détaillées reprenant les **prescriptions techniques** relatives au raccordement de votre habitation au réseau de distribution.

Une fois votre demande introduite, elle est traitée comme suit:

- si la demande est complète et concerne un raccordement simple, vous recevrez un **devis** de notre part dans les 10 jours ouvrables suivant l'introduction de cette demande
- si la demande est incomplète, nous vous le signalons dans les cinq jours ouvrables (s'agissant d'un raccordement simple) afin que vous puissiez rapide-

ment nous transmettre les **données manquantes**

- vous signez le devis **pour accord**
- lorsque vous avez terminé les **travaux préparatoires**, vous convenez d'une date avec nous afin que nous effectuions le **raccordement**.

GAZ NATUREL: RACCORDEMENT GRATUIT!

Si une nouvelle conduite de distribution de gaz naturel est posée dans votre rue ou si la conduite existante est remplacée, vous recevrez un dépliant qui accompagnera l'annonce des travaux à venir. Ce dépliant comporte un coupon-réponse qui vous ouvre le droit à un **raccordement classique gratuit au gaz naturel***. Retournez ce coupon-réponse à Eandis et vous serez contacté afin de définir les modalités de votre raccordement.

Pour savoir si une extension du réseau ou le remplacement d'une conduite est prévu dans votre rue, rendez-vous sur www.eandis.be > Client résidentiel (ou Client professionnel) > Extension de réseau > Extensions prévues du réseau de gaz naturel.

(* Cette offre est valable pour les **habitations individuelles** en cas de **passage** d'un autre combustible vers le gaz naturel pour le **chauffage domestique**.

La chaudière à condensation au gaz naturel: un must

Une chaudière à condensation est à la fois intéressante pour votre budget et respectueuse de l'environnement. Dans une habitation correctement isolée, elle peut vous faire réaliser une économie allant jusqu'à 30 %.

■ Une chaudière à condensation, en deux mots.

Une chaudière à condensation est une chaudière qui récupère l'énergie des gaz de fumée générés par sa propre combustion. Sans cela, cette énergie s'échappe par la cheminée. Une chaudière à condensation est dès lors plus efficace qu'une installation traditionnelle. Le rendement d'une chaudière à condensation au gaz naturel est de 11 % supérieur à celui d'une chaudière à haut rendement moderne. Si vous optez pour une chaudière à condensation et l'associez à un thermostat régulateur et/ou un réglage lié aux conditions météorologiques, vous pouvez réaliser une économie de 30 % par rapport à une chaudière classique.

■ Comment fonctionne une chaudière à condensation?

• Récupération de l'énergie

La combustion génère des gaz de fumée. Ceux-ci contiennent de la vapeur d'eau qui recèle encore une quantité d'énergie non négligeable. La mise en œuvre du principe de condensation permet de générer une chaleur additionnelle. Celle-ci est récupérée par un échangeur de chaleur et utilisée pour préchauffer l'eau refroidie de retour des radiateurs, de sorte qu'elle quittera à nouveau la chaudière à une température plus élevée, à destination des radiateurs. Ce préchauffage de l'eau se traduit par un gain énergétique par rapport à une chaudière sans condensation.

Concrètement

Prenons l'exemple d'une habitation isolée affichant une consommation annuelle de 35 000 kWh. Dans un tel cas, le remplacement de l'ancienne chaudière traditionnelle par une chaudière à condensation permet, en moyenne, de réaliser une économie annuelle de quelque 7 800 kWh. Sur la base du prix du gaz fixé à 0,04 euro par kWh, cela représente une économie de 312 euros, sans oublier la prime de 125 euros octroyée par Eandis. Par ailleurs, cet investissement peut faire l'objet d'une déductibilité fiscale à concurrence de 40 %, avec un maximum de 2 650 euros (pour l'année 2008). Tout bien considéré, cet investissement sera amorti en dix ans maximum. Ensuite, votre chaudière à condensation vous fera gagner de l'argent, et ce durant de nombreuses années.

• Modulation de la puissance en fonction de la demande

Une chaudière à condensation se règle de façon optimale en fonction de la température extérieure. Un thermostat régulateur commande son fonctionnement selon la température intérieure de l'habitation. Ainsi, la chaudière adopte sa puissance à la demande et fonctionne de manière peu énergivore avec une charge partielle. À l'opposé, une ancienne chaudière fonctionnera toujours à plein régime afin d'atteindre la température souhaitée.

■ Est-il possible de la placer partout?

Il existe des chaudières à condensation murales et d'autres à poser au sol. Les modèles muraux conviennent tout particulièrement aux habitations plus petites et aux appartements. Très compactes, elles n'occupent aucune surface habitable et peuvent être placées quasiment partout. Dans le cas d'une nouvelle construction, la chaudière à condensation est à préférer à une chaudière à haut rendement. Dans une habitation existante, l'apport d'air et l'évacuation des gaz peuvent s'effectuer par l'intermédiaire de la cheminée existante, tandis qu'une simple ouverture dans un mur extérieur suffit déjà à se débarrasser des gaz de fumée restants. Bien sûr, il reste nécessaire de permettre l'écoulement de l'eau résultant de la condensation. Elle peut emprunter la même voie que les autres eaux usées. En règle générale, les radiateurs existants peuvent être conservés. Un spécialiste pourra vous conseiller à cet égard.

■ Une chaudière à condensation est-elle plus chère?

Le prix d'achat d'une chaudière à condensation n'est pas beaucoup plus élevé que celui d'un modèle traditionnel. Tenez également compte des gains de rendement que vous réaliserez au fil du temps. En outre, vous pourrez bénéficier de primes et d'avantages fiscaux.

QUE FAIRE EN CAS DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ?

De temps à autre, il arrive que votre habitation soit totalement privée d'électricité. Il peut y avoir différentes raisons à cela. Avant de demander de l'aide, nous vous conseillons de vérifier d'abord votre installation électrique domestique. Cela vous évitera de devoir payer des frais de déplacement inutiles pour le passage d'un technicien.



■ Tout d'abord, demandez à vos voisins s'ils sont eux aussi privés d'électricité.

➔ **OUI?** Signalez-le à Eandis en appelant le n° 078 35 35 00 (pannes et défaillances).

Il s'agit vraisemblablement d'un problème au niveau du réseau moyenne tension (si une région ou un quartier dans son ensemble est privé d'électricité) ou du réseau basse tension (si la totalité de votre rue se trouve sans électricité).

➔ **NON?** Dans ce cas, procédez aux vérifications suivantes.

ÉTAPE N°1

Vérifiez au tableau de distribution qu'aucun fusible n'est débranché ou défectueux. Débranchez le(s) appareil(s) défectueux, le cas échéant. Rebranchez le fusible concerné ou, s'il est défectueux, remplacez-le. Précaution indispensable afin d'écartier tout risque d'incendie: ne réparez jamais vous-même un fusible. Si aucun problème n'est à signaler au niveau des fusibles, passez à l'étape n°2.

ÉTAPE N°2

Coupez puis rebranchez le commutateur principal. Si vous demeurez sans électricité, passez à l'étape n°3.

ÉTAPE N°3

Coupez puis rebranchez l'interrupteur ou disjoncteur différentiel. Si vous êtes toujours privé d'électricité, passez à l'étape n°4.

ÉTAPE N°4

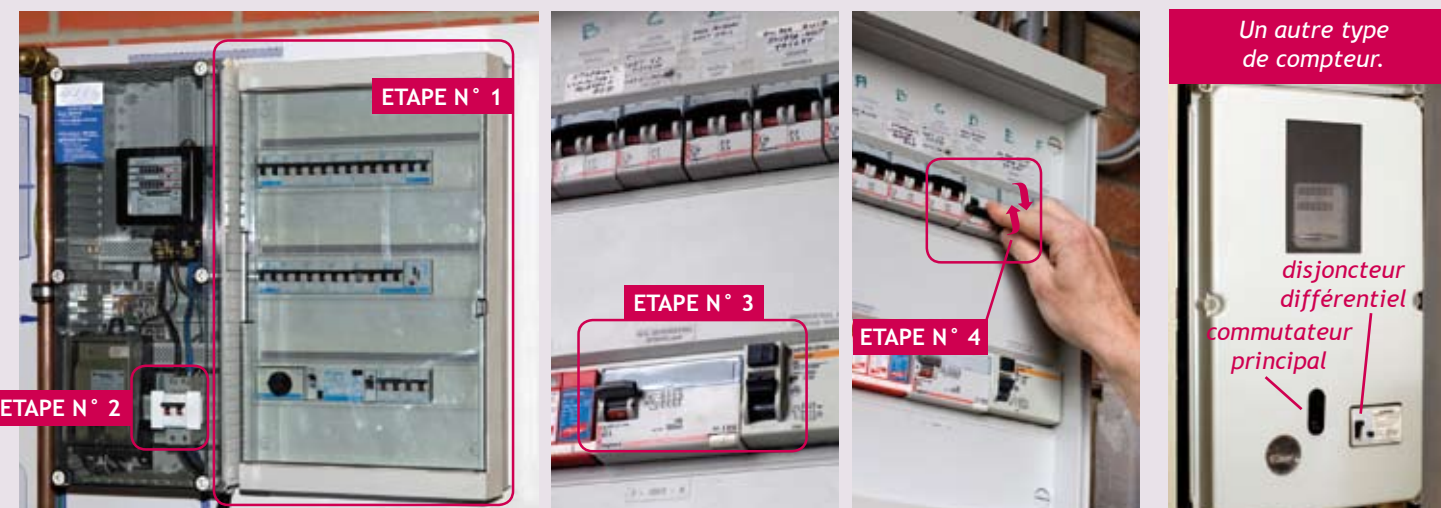
Coupez l'interrupteur ou disjoncteur différentiel, ainsi que tous les fusibles. Rebranchez l'interrupteur ou disjoncteur différentiel.

À présent, rebranchez les différents fusibles l'un après l'autre, jusqu'à ce que vous trouviez le fusible qui pose problème (l'interrupteur ou disjoncteur différentiel se coupera à nouveau).

Laissez ce fusible débranché. Cette coupure d'électricité est peut-être due à un appareil défectueux. Si c'est le cas, remplacez-le sans tarder. Dans le cas contraire, faites vérifier votre câblage par un électricien qualifié.

Si vous êtes toujours privé d'électricité au terme de ces vérifications, signalez-le à Eandis en appelant le n° 078 35 35 00. Cette ligne est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Vous ne devrez payer aucun frais de déplacement, sauf si un fusible défectueux est à l'origine du problème.



URE / PRIMES 2008

Primes pour l'utilisation rationnelle de l'énergie

Cette année encore, vous pourrez littéralement 'compter' sur nous. Les gestionnaires de réseau de distribution Gaselwest, IGAO, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgaz souhaitent vous inciter à consommer votre énergie avec parcimonie.

Qu'en est-il de l'isolation de votre habitation, de votre chaudière et de votre système d'éclairage ?

Que vous envisagiez de construire ou de rénover, optez pour des systèmes à faible consommation énergétique. Vos efforts en la matière se verront récompensés par des primes.



PRIMES URE 2008	PRIME	NOUVELLE CONSTR.	HABITATION EXIST.*
Chauffage	Chaudière à condensation au gaz naturel	125 euros	125 euros
	Pompe à chaleur	min. 850 euros max. 1 680 euros	min. 850 euros max. 1 680 euros
	Vanne thermostatique sur les radiateurs (prime/pièce)	-	5 euros
	Chauffe-eau solaire pour eau chaude sanitaire et chauffage	75 euros/m ² min. 525 euros max. 1 500 euros	75 euros/m ² min. 525 euros max. 1 500 euros
Eau chaude	Chauffe-eau solaire uniquement pour eau chaude sanitaire	75 euros/m ² min. 525 euros	75 euros/m ² min. 525 euros
	Chauffe-eau de cuisine	-	100 euros
	Pommeau de douche économique (prime par pièce)	7 euros	7 euros
Isolation et ventilation	Système de ventilation avec récupération de chaleur	150 euros	150 euros
	Installation de vitrage superisolant	10 euros/m ²	10 euros/m ²
	Isolation de toiture	-	4 of 2 euros/m ² **
	Isolation d'un mur extérieur	-	4 of 2 euros/m ² **
	Pare-soleil extérieur	10 euros/m ²	10 euros/m ²
	Isolation des tuyaux	-	0,5 euro/m ²
Gestion énergétique	Feuille d'isolation pour radiateur	-	1 euro/m ²
	Système domotique	100 euros	150 euros
	Niveau de performance énergétique ≤ 30	1 500 euros	2 000 euros
	Niveau de performance énergétique ≤ 70	850 euros	-
Divers	Niveau de performance énergétique entre 70 et 75	750 euros	-
	Sèche-linge au gaz naturel	250 euros	250 euros
	Ampoule économique (prime par pièce)	2,5 euros	2,5 euros

* Une habitation existante est raccordée depuis au moins 10 ans au réseau de distribution d'électricité.

** 2 euros/m² si vous vous chargez vous-même de l'isolation.

QUELLE EST L'ÉCHÉANCE DE CES PRIMES ?

Les primes mentionnées ci-dessus s'appliquent aux factures datées entre le 01/01/08 et le 31/12/08. Les formulaires de demande pour 2008 doivent nous parvenir avant fin juin 2009.

Les demandes pour les primes de 2007 doivent nous parvenir avant le 1er avril 2008.

COMMENT DEMANDER UNE PRIME À EANDIS ?

Soit vous remplissez un formulaire électronique que vous trouverez sur notre site www.eandis.be, soit vous demandez un formulaire par téléphone au 078 35 35 34 ou dans l'une de nos bureaux d'accueil.

Si vous remplissez les conditions, vous serez averti par écrit et votre prime sera versée sur votre compte par virement bancaire.

Frank Deboosere



Un homme qui parcourt chaque jour une vingtaine de kilomètres à vélo pour se rendre à son travail. Une personne qui arrive à faire la part des choses entre météo et climat, tout en souhaitant en apprendre et en expliquer le plus possible, mue par sa passion. Un scientifique qui s'exprime comme le commun des mortels. Frank Deboosere, Monsieur Météo à la VRT, est tout cela à la fois. Nous lui avons demandé comment se portait notre environnement et ce qu'il faisait pour consommer l'énergie de façon rationnelle.

Frank semble en pleine forme. Peut-il en aller autrement lorsqu'on passe autant de temps sur son vélo ? Ou nous faisons-nous une fausse image de cet homme ?

FRANK: 'Non. Certainement pas. Ce choix du vélo est délibéré, car il est économique, respectueux de l'environnement et excellent pour la santé. L'an dernier, j'ai parcouru 6 800 km à vélo, soit à peine 200 de moins qu'avec ma voiture.'

Magazine Eandis: Pas mal, mais adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de l'énergie est bien plus que cela, pas vrai ?

FRANK: 'Bien sûr. Tout commence cependant par une prise de conscience. Actuellement, le problème crucial est celui des émissions de particules fines. Celles-ci sont générées par les moteurs diesel et responsables de bon nombre de décès imputables à la pollution. Le filtre à particules peut fournir une solution, mais pas pour les particules les plus fines. La population se demande, pour sa part, ce qu'elle peut y faire. 'Beaucoup', ai-je envie de répondre. En effet, tout dépend de la façon dont on roule

avec son véhicule diesel. Il suffit d'y aller modérément et non à tombeau ouvert. Du reste, si nous roulions tous plus lentement, le nombre d'accidents mortels diminuerait, tout comme celui des embouteillages. Au final, nous arriverions plus rapidement au travail ou à la maison. Cela peut paraître contradictoire, mais c'est pourtant bien le cas. De nos jours, les différences de vitesse observées sur nos routes sont trop importantes et engendrent une circulation en accordéon. Si nous nous déplaçons tous à une vitesse plus modérée et constante, la plupart d'entre nous pourraient se déplacer du point A au point B en toute sécurité. Parallèlement, le volume de particules fines émises diminuerait. Ce n'est pas plus difficile que ça.'

Magazine Eandis: Selon vous, pourquoi les gens ne changent-ils pas de comportement ?

FRANK: 'Parce qu'ils s'imaginent qu'une attitude d'avantage respectueuse de l'environnement coûte plus cher et dégrade le confort. Ce n'est pas du tout le cas. L'utilisation rationnelle de l'énergie peut aussi générer des bénéfices. C'est ce qu'il nous faut faire comprendre à la population. Nous devons lui apprendre à analyser de manière rationnelle son comportement en matière de consommation énergétique.'

Magazine Eandis: Les gens semblent rester sceptiques. Est-ce dû à un manque d'informations ?

FRANK: 'Là, je ne suis pas d'accord, car j'estime que l'information est tout à fait suffisante. Toutefois, il nous faut continuer à 'taper sur le clou'. Une personne seule ne parviendra pas à faire évoluer le comportement des individus. Chez Eandis, vous n'y parviendrez pas davantage à

vous seuls. Par contre, si nous nous y mettons de concert, je pense que le message fera mouche. Par ailleurs, chacun de nous doit montrer le bon exemple. L'essentiel est peut-être là. Personnellement, lorsque je dois me déplacer, je vérifie d'abord si je ne peux pas utiliser les transports en commun. Dans la négative, j'utiliserai mon véhicule, en veillant à toujours respecter les limitations de vitesse. Il s'agit-là d'une démarche responsable, qui selon moi devrait être adoptée par le plus grand nombre.'

Magazine Eandis: En matière d'environnement, êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste ?

FRANK: 'J'entends demeurer aussi réaliste que possible. De même, j'estime qu'il est essentiel de montrer le bon exemple. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut faire quelque chose, mais à l'heure de prendre des mesures, c'est toujours le voisin qui doit s'y coller. Le citoyen estime que l'industrie est responsable. À son tour, l'industrie estime que le citoyen qui roule avec un gros 4x4 devrait se regarder dans son miroir ... Au cours de ces dernières années, l'industrie n'a pas ménagé ses efforts. J'estime que le moment est venu pour le citoyen de réfléchir à ce qu'il peut lui aussi faire dans ce domaine. Par ailleurs, j'ai une grande confiance en nos capacités techniques et scientifiques, concernant l'épuisement de nos énergies renouvelables, par exemple. À cet égard, je suis résolument optimiste. Je pense que des solutions se dégageront pour la plupart de ces problèmes.'

Magazine Eandis: Nous n'avons pas encore parlé de l'effet de serre.

FRANK: Incontestablement, il s'agit-là du problème numéro un. L'impact de l'effet de serre sur notre climat est manifeste. Même s'il est progressif, il est irréversible. À l'heure actuelle, il est encore trop tôt pour dire que telle inondation ou tel ouragan est imputable à l'effet de serre. Toutefois, si on se penche sur les statistiques, on peut s'attendre à voir augmenter de manière non négligeable, au fil des années à venir, le nombre de pluies diluviennes et d'inondations. En Belgique et aux Pays-Bas, nous avons déjà dû lutter contre les eaux par le passé. Nous savons ce qu'il en est. Au cours de ces dernières décennies cependant, nous avons eu tendance à 'baisser notre garde' dans ce domaine. Nous avons rectifié les fossés et fait s'écouler l'eau aussi rapidement que possible. Nous avons construit des garages sous nos maisons et laissé des habitations s'implanter là où, précédemment, la nature constituait des réservoirs. Nous savons bien que les eaux s'évacuent toujours à leur guise...'

Magazine Eandis: Cela étant, la Belgique à elle seule ne peut arrêter le réchauffement de la Planète.

FRANK: 'Non. Il s'agit bien entendu d'une problématique internationale, ce qui la rend d'autant plus complexe. Cependant, nous connaissons d'ores et déjà les objectifs

à atteindre. À l'horizon 2020, l'Union européenne doit émettre beaucoup moins de CO₂ et disposer de beaucoup plus d'énergie renouvelable. Je pense que l'industrie va jouer un rôle important en la matière. Par ailleurs, si tous ensemble nous affirmons souhaiter l'arrivée de ces énergies vertes, cela aura un effet boule de neige. Toutefois, il est exact de dire que c'est à la communauté internationale tout entière d'agir. On constate alors que chaque pays a tendance à vouloir préserver son économie nationale. L'été dernier, la calotte du pôle Nord s'est à nouveau quelque peu réduite. À quoi a-t-on assisté ? Les pays limitrophes ont immédiatement mis le cap sur le pôle Nord avec des sous-marins et des expéditions afin d'y chercher... du pétrole et du gaz. C'est tout simplement immoral. La route est donc encore longue.'

Magazine Eandis: Un mot à l'intention de nos lecteurs en guise de conclusion ?

FRANK: 'Chacun de nous doit donner le bon exemple. Pas de beaux discours, mais des actes concrets. Une utilisation plus rationnelle de l'énergie et un respect accru de l'environnement ont un impact positif, à la fois pour votre porte-monnaie et pour l'environnement. Si nous continuons à prôner l'utilisation rationnelle de l'énergie, les citoyens constateront qu'ils offrent quelque chose à la nature, ainsi qu'à eux-mêmes.'



■ Le bulletin URE de Frank

- Il opte pour l'énergie verte.
- Il se rend tous les jours au travail à vélo.
- Il utilise des ampoules économiques.
- Il utilise exclusivement des piles rechargeables.
- Il se promène avec une lampe de poche qui se recharge mécaniquement.
- Il a veillé à construire sa maison en l'exposant de façon optimale au soleil.
- Il dispose de double vitrage et d'une solide isolation de sa toiture.
- Il songe à installer un chauffe-eau solaire.
- À la maison, il a appris à fermer les portes, éteindre les lampes inutiles, régler le chauffage un degré plus bas qu'auparavant et fermer le robinet d'eau plus rapidement que par le passé. Il applique tous ces principes et les a inculqués à ses quatre enfants.

■ Ne manquez pas de visiter le site Internet de Frank:

<http://users.skynet.be/frank.deboosere/>



■ Qui sommes-nous?

L'électricité et le gaz naturel sont acheminés chez le client via un réseau de câbles et de canalisations. La mission principale des gestionnaires de réseau de distribution consiste à gérer ce réseau.

En Flandre, huit gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel font appel à Eandis pour mener à bien leurs missions d'exploitation: Gaselwest, IGAO, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgaz.

Eandis opère dans 239 communes entre la côte et la Campine et emploie plus de 3 600 collaborateurs.

■ Que faisons-nous?

L'énergie est un besoin de base pour tous.

Nuit et jour, nous acheminons l'électricité et le gaz naturel vers tous les clients résidant dans notre zone d'activité, de manière fiable et sûre, dans le respect de l'homme et de l'environnement.

Dans le cadre de notre mission sociale, nous favorisons l'utilisation parcimonieuse de l'énergie et nous organisons l'alimentation en énergie des personnes en difficulté de paiement.

 VOICI CE QU'EANDIS NE FAIT PAS

- Produire de l'énergie. Cette tâche revient aux producteurs.
- Vendre de l'énergie. Cette tâche est réservée aux fournisseurs d'énergie.
- Conclure des contrats de fourniture. Cette tâche est réservée aux fournisseurs d'énergie.
- Transporter l'électricité sur le réseau à haute tension. Cette tâche est réservée au gestionnaire du réseau de transmission Elia.
- Transporter le gaz naturel sur le réseau haute pression. Cette tâche est réservée à l'entreprise de transport Fluxys.
- Travailler aux installations d'électricité et de gaz naturel dans les habitations. Cette tâche est réservée à l'installateur.
- Réparer des appareils ménagers. Cette tâche est généralement prise en charge par le service clientèle du fabricant.
- Réparer l'éclairage public le long des autoroutes et des routes régionales.



VOICI CE QUE FAIT EANDIS 

- Effectuer des travaux de raccordement
- Relever les compteurs
- Donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et octroyer des primes URE
- Acheminer l'électricité jusque chez le client via le réseau moyenne et basse tension
- Acheminer le gaz naturel jusque chez le client via le réseau moyenne et basse pression
- Effectuer des travaux sur les réseaux de distribution
- Résoudre les pannes et les incidents techniques sur le réseau
- Réparer l'éclairage public dans les rues
- Placer des compteurs à budget et assurer le service du fournisseur social



Comment nous contacter?

☎ 078 35 35 34 Numéro général

Appelez ce numéro pour:

- toute question sur de nouveaux raccordements
- le renforcement de raccordements, le déplacement ou le remplacement de compteurs
- toute question sur le relevé des compteurs
- toute question sur l'utilisation rationnelle de l'énergie
- toute question sur les compteurs à budget et le service assuré par le fournisseur social.

Ce numéro est accessible les jours ouvrables entre 8 et 20 h et le samedi entre 9 et 13 h.

☎ 0800 65 0 65 Odeur de gaz

Numéro à utiliser pour signaler une odeur de gaz. Le numéro est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les appels sont traités en priorité.

☎ 078 35 35 00 Pannes et défaillances

Appelez ce numéro pour signaler toute panne ou défaillance de l'approvisionnement en électricité ou gaz naturel.

Ce numéro est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

☎ 0477 77 70 80 Les sourds et les malentendants

Les sourds et les malentendants peuvent signaler une odeur de gaz, des pannes et défaillances en envoyant un code par sms au 0477 77 70 80.

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site www.eandis.be.

☎ 0800 6 35 35 - www.straatlampen.be Éclairage public défectueux

Un réverbère défectueux ? Communiquez-nous l'emplacement du luminaire (par téléphone ou via le site web) et le problème sera résolu dans les meilleurs délais.

☎ 0800 6 00 01 Service de médiation

Si vous avez une plainte relative aux prestations d'Eandis, contactez-nous d'abord par la voie normale. Si ceci ne résout pas votre problème, vous pouvez vous adresser au Service de médiation d'Eandis.

Le Service de médiation est accessible les jours ouvrables entre 8 et 20 h, le samedi de 9 à 13 h.

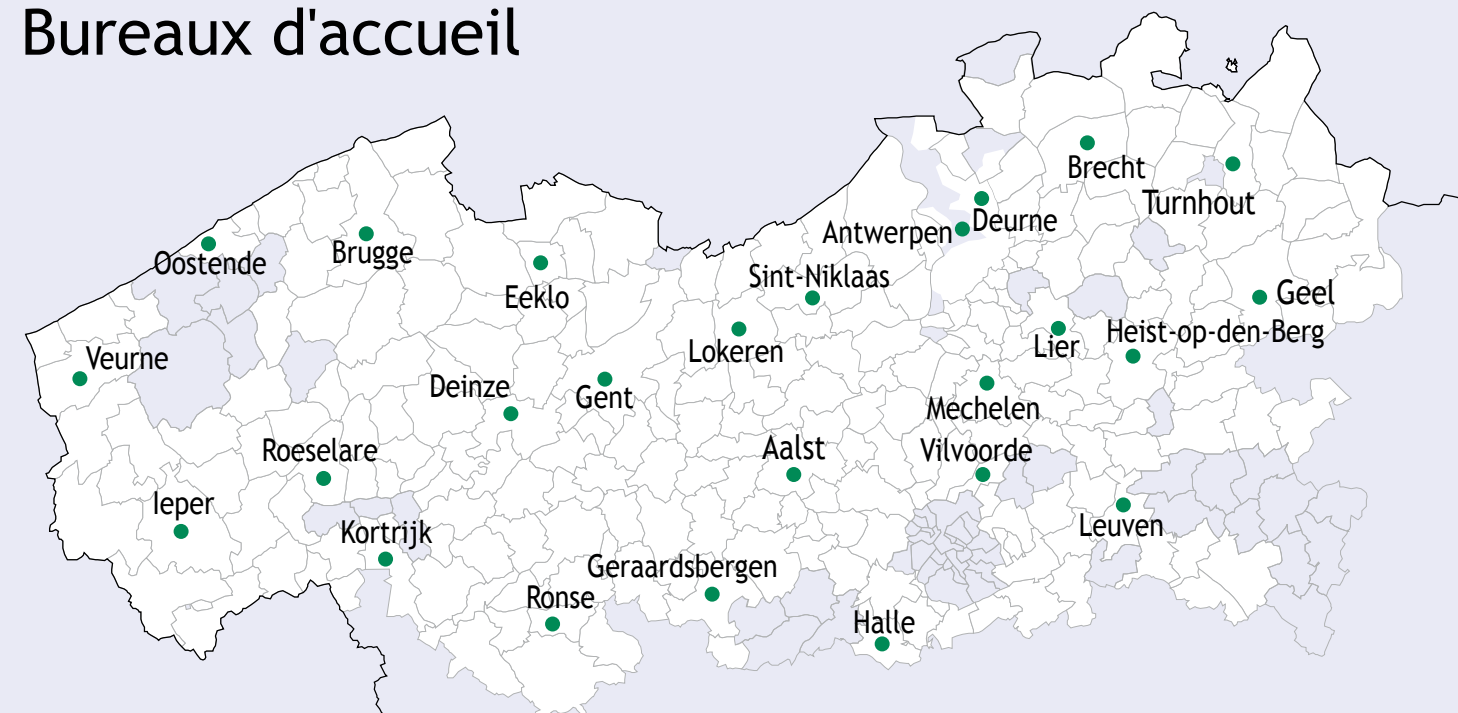
Vous pouvez également écrire ou envoyer un e-mail via le site web:

- Service de médiation/Ombudsdienst Eandis - Postbus 60 - 9090 Melle
- www.eandis.be > A propos d'Eandis > Médiation

Website: www.eandis.be



Bureaux d'accueil



- 1500 Halle, Louis Vanbeverenstraat 27
- 1800 Vilvoorde, Tuchthuisstraat 2
- 2018 Antwerpen, Appelmansstraat 12-14
- 2100 Antwerpen (Deurne) Merkssesteenweg 233
- 2220 Heist-op-den-Berg, Boudewijnlaan 20
- 2300 Turnhout, Koningin Elisabethlei 38
- 2440 Geel, Dokter Van de Perrestraat 218
- 2500 Lier, Kantstraat 6
- 2800 Mechelen, Kraanstraat 3-5
- 2960 Brecht, Lessiusstraat 18
- 3012 Leuven (Wilsela), Aarschotsesteenweg 58
- 8000 Brugge, Scheepsdalelaan 56
- 8400 Oostende, Hendrik Serruyslaan 66-68
- 8500 Kortrijk, Meensestraat 91
- 8630 Veurne, Ieperse Steenweg 1
- 8800 Roeselare, Meensesteenweg 5
- 8900 Ieper, Stationsstraat 39
- 9000 Gent, Sint-Pietersnieuwstraat 62
- 9100 Sint-Niklaas, Heistraat 88
- 9160 Lokeren, Oud-strijderslaan 3
- 9300 Aalst, Dendermondsesteenweg 75
- 9500 Geraardsbergen, Kaai 15
- 9600 Ronse, Zonnestraat 55
- 9800 Deinze, Gentpoortstraat 20
- 9900 Eeklo, Molenstraat 58

Heures d'ouverture:

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18 heure
Lundi											
Mardi		Fermé									
Mercredi						Fermé					
Jeudi											
Vendredi											

Le guichet électronique sur www.eandis.be

- Vous souhaitez transmettre vos relevés?
- Vous avez besoin d'un raccordement pour votre nouvelle maison?
- Vous désirez introduire une demande pour une prime URE?
- Ou signaler un réverbère défectueux?

Il n'est pas indispensable, pour cela, de vous rendre dans un de nos bureaux d'accueil. Vous pouvez le faire de façon simple et rapide sur www.eandis.be.

Et désormais, tout cela est encore plus simple grâce à notre guichet électronique. Vous pouvez y accéder directement à partir de la page d'accueil du site. Un simple clic et vous trouvez immédiatement ce que vous cherchez. On ne peut plus pratiquer ...



Eandis continue à recruter!

Eandis est un employeur stable, disposant d'un vaste savoir-faire.

Depuis la création de l'entreprise le 30 mars 2006, nous avons déjà accueilli plus de 600 nouveaux collègues.

En 2008, nous souhaitons recruter quelque 400 collaborateurs supplémentaires. Ça vous intéresse?

NOUS RECHERCHONS

- De nombreux **techniciens** pour assurer les travaux sur les réseaux d'électricité et de gaz, l'installation ou le renforcement de compteurs, les raccordements, les interventions en cas de dérangement ou de panne et la fourniture de conseils en matière d'énergie; des instructeurs et formateurs pratiques pour nos formations internes; des dessinateurs; des contrôleurs; des agents d'études; des préparateurs de chantier; des gestionnaires de projet ...
- Des **spécialistes en informatique** pour soutenir le développement de nos services ICT.
- Des **ingénieurs industriels et civils** pour diverses fonctions 'middle management'.

De même, nous disposons de diverses fonctions destinées à des titulaires d'un Master à orientation économique, ainsi qu'à des éléments administratifs polyvalents.

NOTRE OFFRE

- Un job passionnant offrant des possibilités de formation et d'évolution.
 - Un cadre de travail agréable.
 - Une enveloppe de rémunération attrayante, agrémentée d'avantages extra-légaux.
- Par ailleurs, l'évolution salariale est liée aux performances individuelles: vos efforts sont donc récompensés.

INTÉRESSÉ?

Vous êtes motivé(e), enthousiaste et prêt(e) à relever un nouveau défi ?

Dans ce cas, vous êtes peut-être le talent que nous recherchons.

Consultez la liste de nos postes vacants et posez votre candidature en ligne sur www.eandis.be/jobs

Si vous souhaitez nous rencontrer à l'occasion d'un salon consacré à l'emploi, rendez-vous sans plus attendre sur notre site Internet, où vous trouverez la liste des divers salons où nous serons présents.

